

50 ANS D'AUSTÉRITÉ

**ASSEZ DE MÉPRIS : LE 1ER JUILLET,
ON SE FAIT ENTENDRE PAR LA GRÈVE !**



Le 1er juillet, pendant que le recteur soufflera les bougies...

50 ANS... ET RIEN À FÊTER !

Le rectorat célèbre ses 50 ans, mais côtés travailleurs, c'est 50 ans de reculs, de mépris et de dégradation continue des conditions de travail et de vie : charge de travail croissante sans création de poste, précarité généralisée, pressions managériales, absence de reconnaissance... la réalité du terrain est niée par la direction.

Le 1er juillet, pendant qu'ils fêtent les 50 ans dans l'autocongratulation, nous serons en grève pour rappeler la réalité vécue par les contractuel·les de l'éducation nationale !



REVENDIQUONS :

- 📍 Des augmentations salariales immédiates et des conditions de travail dignes !
- 📍 La création de postes de titulaires pour répondre aux besoins réels.
- 📍 La titularisation sans condition et immédiate de tous les contractuels sur besoins pérennes
- 📍 un vrai statut de la fonction publique pour les AESH et les AED
- 📍 des propositions de contrats proposés au moins deux mois avant l'échéance, avec une grille salariale basée sur celle des personnels titulaires.
- 📍 le renouvellement immédiat de tous les AED non-reconduits

QUAND ON CLOISONNE LES LUTTES, ILS SE FROTTENT LES MAINS

Nous sommes tou.tes les travailleurs et travailleuses maltraité.es d'une même institution. Notre hiérarchie n'est pas incompétente. Elle fait très bien le travail pour lequel elle est payée : la destruction du service public d'Éducation.

AESH et AED :

Pour les AESH, c'est un statut au rabais, un temps partiel imposé, des salaires de misère et une reconnaissance inexistante. Alors même qu'elles et ils assurent des missions absolument essentielles pour une école répondant aux besoins sociaux, aucun vrai statut pérenne ne leur est offert.

**Mépris, précarité
et maltraitance
organisée**

Pour les AED, c'est la même logique : malgré la conquête par la lutte de la cédésation en 2021, trop souvent après 5 ans d'activités, nous sommes jeté-es dehors tout en assumant un travail indispensable (gestion de crise, accueil, sécurité, lien avec les élèves) payé au lance-pierre, sans droits, sans avenir.

Contractuel.les ATSS, enseignant.es, Psy-En et CPE

Dans l'éducation nationale, plus d'un 1 agent sur 5 est contractuel. Dans les services administratifs comme dans les établissements scolaires, les missions permanentes sont confiées à des personnels en CDD, renouvelés au dernier moment, sans aucune information préalable et sans possibilité de négociation salariale.

**Une précarité
institutionnalisée**

Pour les contractuel.les enseignant.es, Psy-En et CPE, après une brève période de sécurisation des contrats, le rectorat renoue avec ses anciennes pratiques et fait peser un risque permanent sur le renouvellement des personnels, même en CDI.

Nous ne sommes pas dupes : plus de précaires, moins de postes, plus de charges, moins de droits... la machine à broyer la fonction publique avance.

La précarisation des contractuel.les est une réalité mais pas une fatalité : c'est un choix politique pour casser le statut. Les titulaires ont tout intérêt à défendre les collègues contractuel.les : c'est ensemble, en bloc, que nous imposerons la titularisation de toutes et tous, et que nous défendrons un service public répondant aux besoins des usagers et des travailleuses et travailleurs !

Au rectorat :

dans de nombreux services comme à la DIPE ou la DIEC, les agent.es absorbent le travail de 2 ou 3 postes à eux seuls, sous pression constante et du management toxique. L'arrêt maladie ne dispense plus d'aller travailler, tellement les services sont sous tensions, multipliant les burn-outs.

Enseignant.es : Le versement de votre salaire est assuré par les collègues de la Division des Personnels Enseignants, en sous-effectif chronique, sous-payé.es, au bord du burn-out. La maltraitance aveugle dans les services administratifs concerne tou.tes les agent.es.

Réorganisation du Service Social en Faveur des Elèves Bouches du Rhône :

Mise en œuvre avec zèle et brutalité alors qu'aucune urgence ne le justifie, elle impacte à la fois les conditions de travail des personnels et le service rendu au public :

Le SSFE13 est réorganisé à moyens constants pour que tous les établissements du département soient couverts par des titulaires... pour se débarrasser des personnels contractuels. Or, il manque actuellement 20 postes pour que chaque établissement bénéficie d'au moins une Assistante sociale à mi-temps (et un temps plein en REP+).

Pour gérer cette pénurie organisée, une pondération a été établie informatiquement pour calculer les besoins. Or, la clé de répartition ne prend pas en compte certains critères essentiels ou leur cumul : dispositifs UPE2A (accueil allophones), sous-évaluation des besoins des Lycées Pro, prise en compte de l'Indice de Position Sociale (IPS) seulement pour les établissements les plus bas, minimisant les difficultés sociales et éducatives existant dans les classes médianes voire supérieures, et de classes populaires des établissements socialement mixtes. Une nouvelle conception de classe des violences intrafamiliales et sexuelles.

REFUSONS DE SUBIR :

FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX !

Le 1er juillet, on ne fête pas les 50 ans du rectorat. On les dénonce. On s'organise.

1ER JUILLET : APPEL À LA GRÈVE POUR TRAVAILLER ET VIVRE DIGNEMENT

RASSEMBLEMENT 10H30 AU RECTORAT

PLACE LUCIEN PAYE

AIX-EN-PROVENCE